

leur fera pas payer les droits de pâturages, devant être regardés comme participans à tous les avantages des Communautés dans lesquelles ils sont établis avec leurs troupeaux. En outre l'Assemblée a supplié Monsieur le Général de vouloir consentir que les pauvres mais valeureux compatriotes, qui, avec leur famille, devront se réfugier dans l'intérieur du Royaume par rapport à l'ennemi, soient soutenus au dépens de la caisse publique, à quoi il a favorablement consenti. Tels sont ces articles assez judicieux.

E S P A G N E.

Le Roi a décidé qu'on payera encore cette année aux créanciers du feu Roi son Pere un quart pour cent des sommes qui leur sont dûes, dans la même forme que les payemens ont été faits l'année dernière & les précédentes; & poursuivant de même, on compte que dans moins de six ans toutes les dettes du Roi défunt pourront s'éteindre, à moins qu'une guerre qu'on ne prévoit nullement, n'y mette prolongation. Cependant les dépenses, quoiqu'énormes, faites pour l'état de la Marine nombreuse qui est sur pied, sont toutes payées, les troupes bien soldées, & les finances en très-bon état, par le bon gouvernement dans les affaires, qui fait fleurir les Arts & le Commerce dans toute l'étendue de cette vaste Monarchie en Europe & dans les Indes. On s'en aperçoit de plus en plus par l'arrivée & le départ continuel des Vaisseaux de la Nation & des Etrangers surtout à *Cadix*. Le Vaisseau de registre Espagnol la *Constance* fit voile de cette Baye le 23 Février avec une cargaison de diverses marchandises pour *Cartha-*